

## PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Année scolaire : 2023-2024

Numéro de séance : 1

Date de convocation : 27/09/2023

Séance du : 10/10/2023

Présidence de : M. Laurent BENJAMIN

Quorum : 13

Nombre de votants : 20

Nombre d'absents excusés : 2

Ouverture de séance : 17 h 00

SOMMAIRE DES QUESTIONS TRAITÉES	DÉCISION	PAGE
Comptes-rendus des séances d'avril et juin	APPROUVES	2
Délégations de signatures	INFORMATION	2
Ordre de mission de déplacements	APPROUVE	2
Restructuration : point d'étape	INFORMATION	2
Exercice incendie	INFORMATION	3
Inspection des services sanitaires	INFORMATION	3
Enquête de satisfaction self	INFORMATION	3
Convention Les Vertébrés	INFORMATION	3
Convention avenant groupement d'achat	APPROUVE	3
Convention dose le son	APPROUVE	3
Convention salle des fêtes	APPROUVE	3
Dons FSE	APPROUVE	4
Participation familles voyage Malzieu	APPROUVE	4
Participation familles échange Italie	APPROUVE	4
Participation familles voyage Marseille	APPROUVE	4
Participation familles voyage Lyon	APPROUVE	5
Rallonge budgétaire	APPROUVE	5
Effectifs et structure rentrée 2023/24	INFORMATION	5
Bilans scolaire 2022/23	INFORMATION	5
Evaluations nationales	INFORMATION	6
La nouvelle 6 <sup>ème</sup>	INFORMATION	6
Devoirs faits	INFORMATION	6
IMP et Missions PACTE	INFORMATION	6

Signatures

Le Président



Le secrétaire



Mme HEBERT déclare la séance ouverte et présente son remplaçant M. BENJAMIN qui est dès ce soir principal du collège. C'est lui qui votera lors de ce conseil d'administration.  
Elle présente aussi le fonctionnement à mi-temps des deux adjoints: Mme CORRENT et M. PIROTAIS  
M. Jarret , enseignant est désigné secrétaire de séance.

## I - ORGANISATION ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE

### 1. Approbation des comptes-rendus de séances

- Séance du mois d'avril

Présents : 20

- Vote : pour : 20 contre : 0 abstentions : 0

- Séance du mois de juin

Présents : 20

- Vote : pour : 20 contre : 0 abstentions :

### 2. Délégations de signature

Délégations de signatures de Mme HEBERT pour M. PIROTAIS et Mme CORRENTE  
Pour la signature des bulletins, PAP, PPRE, ... pour l'année scolaire 2023-2024.

Délégation de signature au chef de cuisine pour la signature des bons de commandes sans limitation de durée

### 2. Ordre de mission de déplacements

Pour les déplacements professionnels de différents personnels : responsable technique, secrétaire de gestion et personnels de direction

Présents : 20

- Vote : pour : 20 contre : 0 abstentions :

### 3. Restructuration : point d'étape

Le choix a été de faire une seule et unique dernière phase.

Les bureaux de l'administration, la salle des personnels, la vie scolaire, le foyer, l'infirmerie, l'accueil tout sera fait en même temps. Présence d'une grue dans l'espace chantier.

La nouvelle entrée élèves du collège est à modifier car l'entrée chantier va être déplacée. **(Prévu le 06 décembre)**

Il faudra modifier le stationnement des bus car ils ne vont posséder plus qu'une seule voie pour circuler et stationner.

Tous les personnels déplacés lors de cette phase seront relogés dans le nouveau rez de chaussée. A l'étage sera mise en place la salle du personnel.

Mme Hebert rajoute que les poubelles du collège sont toujours au même endroit avec un nouveau portail qui appartient désormais à l'établissement. La collecte des poubelles par les services de l'agglomération de Montélimar nécessite donc désormais de sonner pour l'ouverture de ce portail. Par conséquent, les poubelles ne sont pas régulièrement ramassées. L'agglomération a été alertée à ce sujet.

#### 4. Exercice incendie du 19 septembre

Mme Hebert tient à préciser certains points :

- Une seule zone de rassemblement vers les modulaires et le CDI. Il manque toujours des éléments de sécurité comme des portes coupe-feu.
- Cela a pris beaucoup plus de temps que d'habitude. (3 min). On veut essayer de comprendre les causes de ce retard à la sortie.
- Un exercice d'intrusion sera prévu avant les vacances de fin d'année.

#### 5. Inspection des services sanitaires :

La qualité du travail des agents a été relevée cependant un avertissement a été remis. Les locaux sont dégradés, il y a de la moisissure et des problèmes d'aspiration et cela ne relève pas de la petite maintenance quotidienne réalisée par le RT. L'établissement a réalisé ce qu'il était en sa capacité de faire à savoir du ponçage, de la peinture etc.

Les vestiaires aussi ne sont pas suffisants.

Il existe aussi des problèmes de maintenance des appareils notamment sur les deux plonges qui étaient en panne le jour de l'inspection. Le self a été restructuré mais ce n'est pas le cas des locaux destinés à la préparation et au stockage.

Les services ont conclu que la capacité du nombre de repas préparé était largement atteinte et ne pourra pas accueillir plus de 500 convives en l'état.

Un retour du département à ce sujet est attendu étant donné que la restructuration a été aussi proposée pour augmenter la capacité d'accueil des collégiens et la porter à 650 élèves.

#### 6. Enquête satisfaction self :

Les élèves ont été très nombreux à répondre.

Les points à retenir sont les suivants :

- Envie des élèves de plus visiter cette cuisine et d'y prendre davantage leur place avec notamment l'élaboration des menus. La commission Menus va être remise en place.
- Des nuisances sonores ainsi que le besoin de plus d'intimité lors des repas sont les réponses qui ressortent aussi des questionnaires.

## II - ORGANISATION FINANCIERE ET COMPTABLE

### 1. Conventions :

- ✓ **Les vertébrés** : Un spectacle de la compagnie « Les vertébrés » a été proposé à tous les élèves de 5eme le jeudi 05 octobre. Il a été financé par le Pass culture et sa part collective.
- ✓ **Avenant groupement d'achat** : le département met en place des groupements d'achats pour les denrées alimentaires des commandes de fournitures et de services. Il n'y aura pas d'obligation à y souscrire exclusivement.

Présents : 20

- Vote : pour : 16 contre : 0 abstentions : 4

- ✓ **Dose le son** :Projet au mois de janvier sur Romans. A destination des élèves de 5<sup>ème</sup> sur les risques auditifs. Gratuit pour les familles. Transport pris en charge par l'établissement sur le budget 2024.(environ 1000 €)

Présents : 20

- Vote : pour : 20 contre : 0 abstentions : 0

- ✓ **Salle des fêtes de Cléon d'Andran** : demande de prêt à titre gracieux pour les répétitions du spectacle de fin d'année de la chorale et de l'atelier théâtre. (23 janvier 2024, et 7 mai 2024)

Mme Hebert tient à remercier la municipalité de Cléon d'Andran pour cette aide très appréciable.

Pour le spectacle de fin d'année, une demande pour le théâtre de Montélimar a été faite. Le collège aurait besoin d'une réponse, d'une convention et d'un chiffrage pour pouvoir se projeter au mieux pour le spectacle de fin d'année. L'an dernier le collège a été mis en difficulté compte-tenu des changements dans la participation aux frais.

Présents : 20

- Vote : pour : 20 contre : 0 abstentions : 0

- ✓ **Dispositif Relais** : Mme Mabboux vient au collège et prend en charge des élèves en voie de décrochage scolaire. En ce début d'année une élève est prise en charge.

Présents : 20

- Vote : pour : 20 contre : 0 abstentions : 0

## 2. Projets pour l'année 2023/24 :

Les aides du département pour les projets libres sont les suivantes :

Tous en scène : 1000€

A chacun sa banane : 1100€

Echange culturel et linguistique (échange en Italie) : 2240€

### ✓ Dons du FSE :

Le Malzieu en Lozère (classes de 5eme), projet sport nature : 1000€

Marseille (3e1 et 3e5), projet artistique et culturel : 416€

Echange avec l'Italie : 2000 € pour la vente des chocaboules et 500€ de participation du FSE

Présents : 20

- Vote : pour : 20 contre : 0 abstentions : 0

### ✓ Participation des familles :

⇒ Malzieu : 2 nuits sur place (**29 avril au 01/05 et 01/05 au 03 mai**)

Pour l'instant **150 euros par élève**, les actions futures organisées par les enseignants. Permettront de faire baisser le coût.

*Les représentants des parents demandent s'il est possible pour les familles qui sont en difficulté d'obtenir des aides pour financer le voyage.*

*Mme Sirop leur répond qu'il y a des possibilités d'aide par le fond social du collège pour les familles qui en ont besoin. Les situations sont regardées une à une mais sans prendre en compte forcément le quotient familial*

Présents : 20

- Vote : pour : 20 contre : 0 abstentions : 0

⇒ Italie : **du 05 au 12 avril 2024**

Cela concerne les 4èmes italianistes. Mais tout le monde ne partira pas. Il faudra donc choisir (49 candidats et seulement 30 places)

La participation des familles pour l'instant est **de 144€ par élève**.

Présents : 20

- Vote : pour : 20 contre : 0 abstentions : 0

⇒ Marseille : **du 31 janvier au 02 février 2024**

Cela concerne les classes de 3e1 et 3e5

La participation des familles est de **125 € par élève**

Présents : 20

- Vote : pour : 20 contre : 0 abstentions : 0

⇒ Lyon : **le 19 mars**

Sortie à l'Opéra et Confluence.

Cela concerne les classes de 3e2 et 3e3

La participation des familles est de **18,2 € par élève**

Présents : 20

- Vote : pour : 20 contre : 0 abstentions : 0

### 3. Prélèvement sur fonds de réserve :

Un-prélèvement sur fonds de réserve de 25 000 euros est proposé.

Mme Sirop explique que les dépenses d'électricité et de denrées alimentaires explosent.

L'agent comptable autorise le prélèvement car nous avons au 10/10 une capacité à prélever de 40 723 euros.

En mars une demande de rallonge budgétaire de 77 000 euros a été demandée au département.

En Octobre le collège a reçu 25 000 euros. Une nouvelle demande de rallonge de 24 000 euros a été déposée en septembre. Elle sera proposée en commission départementale le 20 novembre.

La situation financière de l'EPL est critique et cela est dû essentiellement aux dépenses électriques estimées à 100 000 euros pour 2023.

Prélèvement sur fond de réserve de **25 000 €** répartis de la façon suivante :

- 18000 € pour les denrées alim
- 4000 € pour la viabilisation
- 3000 € pour les produits d'entretien

Présents : 20

- Vote : pour : 0 contre : 15 abstentions : 6

## III- ORGANISATION PEDAGOGIQUE

### 1. Effectifs 2023/24 :

20 Divisions avec 5 classes par niveau

Soit 506 élèves

Les effectifs en moyenne sont de 24 élèves en 6<sup>ème</sup> 25 élèves en 5<sup>ème</sup> et 4<sup>e</sup> ; 27 élèves en 3<sup>ème</sup>

### 2. Bilan 2022/2023

- Vie scolaire : Les absences se stabilisent depuis le COVID mais c'est un phénomène encore important.

Les punitions sont en augmentation mais cela s'explique par le système des punitions automatiques suite aux nombres de mots négatifs dans le carnet de correspondance.  
Les sanctions sont majoritaires sur les niveaux 5e et 4e.

Délégués de classe : accompagnement et formations.

- CDI : Les élèves de 6eme sont le plus assidus. Un club journal, défi lecture et des mangas sont arrivés.

- Parcours avenir :

Les métiers du territoire en 4eme

Les métiers genrés en 5ème

Elèves de 4ème et 3ème démotivés ont effectué une visite au carrefour des Métiers et des Formations à Montélimar.

- Activités culturelles et artistiques

Atelier artistique avec 16 élèves de 3ème

Chorale 88 élèves de tout niveau

Spectacles pour tous les niveaux avec l'utilisation du pass culture.

Opéra pour les classes de 3eme

Atelier des experts

- Des séjours :

Marseille, Lyon, Rome et Activités de pleine nature en Lozère.

- Les activités numériques

PIX

Le réseau informatique

Tablettes

Les dangers des réseaux sociaux, intervention de Detox l'Infox.

- Le décrochage scolaire

GPDS pour identifier les élèves

Tutorats mais aussi cordée de la réussite avec le lycée des Catalins.

2 formations d'établissement (« Travail personnel de l'élève » et « Motivation et Engagement »).

Ces formations ont réuni des personnels de différentes catégories : enseignants, AED, CPE,

AESH

### 3. Les évaluations nationales

Des évaluations nationales 6ème et 4ème en maths et en français ont eu lieu. Les résultats seront rendus aux familles.

### 4. La nouvelle 6<sup>ème</sup>

Un soutien en français et en mathématiques pour tous les élèves de 6ème a «été mis en place le mercredi matin.

Les élèves sont répartis par groupe de 4 à 15 élèves.

Ces groupes vont être reconstitués en fonction des évaluations nationales et du diagnostic des enseignants.

#### 5. Devoirs faits

1h par semaine pour les élèves ciblés par les équipes pédagogiques sera proposée pour toutes les classes de 6<sup>ème</sup> avec au maximum 6 élèves.

1h d'études « privilégiées/dirigées » sera conduite par un AEd pour chaque classe de 6<sup>ème</sup>.

#### 6. Répartitions des missions : IMP et missions PACTE

<u>IMP</u>	<u>Missions</u>
<u>2</u>	<u>Référent numérique</u>
<u>2</u>	<u>Référentes tablettes et PIX 5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup></u>
<u>0,5</u>	<u>Référent PIX 3<sup>ème</sup> et labo techno</u>
<u>1,25</u>	<u>Référent culture</u>
<u>1</u>	<u>Coordination EPS</u>
<u>1</u>	<u>Référents CVC</u>
<u>2 Cordées</u>	<u>Décrochage scolaire</u>

<u>MISSIONS PACTE</u>	<u>Missions</u>
<u>2</u>	<u>Référentes Parcours Avenir</u>

2 pactes seulement sur Parcours avenir

Il reste 2 IMP pour « Cordée de la réussite » qui ne sont pas encore attribuées et resteront à répartir sur des missions de tutorats d'élèves.

### III- VŒU

Ce vœu est co-signé par les représentants des parents d'élèves. Il est soumis au vote :

Présents : 20

- Vote : pour : 16 contre : abstentions : 4

La séance est levée à 19h10





titulaires	émargement	suppléants ou représentant	émargement
HEBERT Patricia		M. BENJAMIN	
PIROTAIS Emmanuel <i>CORRENT Caroline</i>			
SIROP Sabine			
MORENO Laetitia			
CARRERA Fermi <i>Mme CARRERA FARRANGET D. AILLOU</i>		OLLIVIER Bernadette	
GILLES André	Excuse	LADEGAILLERIE Jacques	
MOULIN Corinne	Excusée	CHAZAL Françoise	Excusée
LAGIER Damien (Conseiller communautaire)			
BARILLER Vincent		POULET Marie-Alice	
BARBIER Marie-Lise		RICHARD Jean-Claude	
DOMERGUE Céline		PLATANIA Philippe	
PETIT Anne-Sophie		CAZALS Solenne	
LAFITE Sandra		DUBUC Sylvaine	
JARRET Thierry			
CONTE Jérôme		CLEMENTE Sandrine	
PALMIER Sophie		MANCEAU Carla	
LAFFONT Jeannick		CHEGHOL Geneviève	
SAVOYE Arnaud		DUVOID Julien	
CROISSANT-ACLOQUE Sylvie		SABY Jennifer	
LASCOMBE Alix		SABY Jennifer	
BARBE Laurine		GALLIEN Séverine	
VERGNES-SOULIÉ Claire			
CROUZON Hippolyte		JAMET Alice	
SAVOYE Titouan		PEYREMORTE Joseph	
<b>TOTAL</b>		<b>TOTAL</b>	



# VOEU CONSEIL D'ADMINISTRATION 10 OCTOBRE 2023

## COLLEGE O.DE SERRES (CLEON D'ANDRAN)

Nous voilà réunis pour ce premier conseil d'administration après avoir vécu une rentrée sans précédent en termes d'incertitudes et de désorganisation.

Dans ce marasme ambiant, les familles et les élèves n'ont pu être épargnés.

Pourtant, quelques jours après la rentrée, l'optimisme était de rigueur dans la communication ministérielle. En annonçant aux parents comme premier changement bénéfique pour leurs enfants "des enseignants mieux payés", nous découvriions alors que le mensonge, l'irrespect et le mépris n'avaient bel et bien plus aucune limite.

Car dans la vraie vie, sur le terrain, voici ce qu'il se passait au collège de Cléon d'Andran :

- **La vaise des affectations estivales tardives, des postes non pourvus** tant chez les enseignants que pour le personnel de direction laissent planer une ambiance bien loin de la sérénité qui devrait toutes et tous nous animer à l'aube d'une nouvelle année.

- **Le jour de la pré-rentrée, une course effrénée à la recherche de professeurs principaux.** Le problème perdure mais que fait-on pour rendre la fonction plus attractive ?

- **Une rentrée sans assistante sociale.**

- **Une gestion des personnels toujours aussi catastrophique :**

⇒ Sur les 18h d'un poste à temps plein en mathématiques :

\* 9h pourvues par un contractuel, affecté sur deux établissements distants de 40km.

\* 9h non pourvues

\* et pendant ce temps Mr Couston, TZR rattaché à notre établissement en attente de se faire balader par la machine à broyer du personnel.

Et que de difficultés, de temps perdu par Mme Hébert et notre collègue pour obtenir une affectation sur les 9h vacantes.

⇒ Un collègue de technologie, subissant de plein fouet la suppression de sa matière en 6<sup>ème</sup>, est affecté sur trois établissements.

- **Des emplois du temps provisoires qui s'éternisent** : incohérents, inadmissibles tant pour les élèves que pour les enseignants.

La cause en serait le trop grand nombre de personnels en service partagé mais à qui la faute ? Nous ne cessons de dénoncer depuis des années la politique visant à augmenter le pourcentage des HSA dans les DG dont la première conséquence est d'augmenter les postes à complément de service.

- **Des AESH ne pouvant planifier leurs prises en charge et offrir aux enfants dont elles s'occupent le cadre rassurant et protecteur** dont ils ont besoin.

- **La vie scolaire qui a fait face en 3 semaines à un nombre d'incidents exagéré**, autant qu'habituellement en 4 mois.

- **Les moyens** pour aider les élèves les plus en difficulté via le dispositif devoirs faits pourraient être insuffisants alors que l'on était prêt à nous "vendre" 33 missions pacte soit entre 594 et 792 HSE. Quelle indécence ...

Bref, on ne retrouve rien dans ce terrible et dramatique constat de toutes les annonces mensongères de notre ministère. Il n'y avait pas un professeur dans chaque matière pour chaque classe à la rentrée. Il s'en est fallu de peu pour que le post d'adjoint soit également vacant. NON les enseignants ne sont pas mieux payés car ici comme ailleurs ils refusent de travailler plus pour gagner plus (2 pactes signés sur 33). Les parents ne sont pas dupes et font l'amer constat que les conditions d'apprentissage de leurs enfants ne cessent de se dégrader (combien d'absences non remplacées en cette rentrée ?).

Pour quelques milliards de moins ...

Nous continuerons à dénoncer cette politique néo-libérale visant à tout marchandiser, prête à sacrifier son Ecole Républicaine, malmenant toujours plus les enfants qui nous sont confiés, les parents, les CPE, les AED, les AESH, les enseignants, les personnels administratifs, de santé et de direction.

*Les représentants des parents FCPE et des personnels*

